

## **DIRECTION DE L'INITIATIVE PARLEMENTAIRE ET DES DÉLÉGATIONS**

### **Délégation sénatoriale aux outre-mer**

**Septembre 2022- Février 2023**

#### ***Structure d'accueil***

Créée en 2011, la Délégation sénatoriale aux outre-mer est chargée d'informer le Sénat sur la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques propres à ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe, par ailleurs, à l'évaluation des politiques publiques les intéressant. Cette délégation relève de la Direction de l'Initiative parlementaire et des Délégations (DIPED) du Sénat. Ses travaux sont consultables sur : [http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer/index.html](http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html) ou sur les réseaux sociaux du Sénat.

#### ***Stage proposé***

- Contribution à la veille (législative et d'actualité) relative aux outre-mer ou à des thématiques traitées par la délégation ;
- Participation à l'organisation d'auditions ou de visioconférences dans le cadre des études réalisées par la délégation ;
- Contribution à la préparation et au suivi des rapports d'information, sous l'autorité d'un administrateur (recherches juridiques, rédaction de notes) ;
- Participation, le cas échéant, à l'organisation d'évènements de la délégation (colloques, tables rondes, séminaires) ;
- Contribution aux actions de communication de la délégation (mise à jour des pages Internet, diffusion d'une Lettre d'information, valorisation de la présence sur les réseaux sociaux).

#### ***Durée***

La durée souhaitée du stage est de **cinq mois, du 12 septembre 2022 au 17 février 2023.**

#### ***Profil recherché***

Diplôme universitaire ou Sciences Po, niveau Master 2.

#### ***Compétences requises***

- **Appétence pour les problématiques ultramarines**
- **Maîtrise rédactionnelle et esprit de synthèse**
- **Aptitude au travail en équipe**
- **Réactivité**

#### ***Candidatures***

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 8 juillet 2022** leur curriculum vitae, **accompagné d'une lettre de motivation**, à l'adresse suivante : [stages@senat.fr](mailto:stages@senat.fr). En cas de besoin, la direction des Ressources humaines et de la Formation du Sénat peut être contactée au numéro suivant : **01 42 34 20 89.**